

## MOBILISATION

### Pour protéger les intérêts des Ennevelinois



**Suite à la réunion publique organisée, mercredi soir, par la municipalité d'Ennevelin, concernant le plan local d'urbanisme et les zones inondables (notre édition du 9 novembre), une Association de protection des intérêts des Ennevelinois voit le jour.**

Parce que les décisions préfectorales visant à étendre les zones inondables inquiètent « *tous ceux qui détiennent à Ennevelin un terrain ou une habitation, dévalorisation des propriétés et difficultés ou impossibilité de construction ou d'extension du bâti* », des habitants ont souhaité que les personnes concernées aujourd'hui ainsi que celles qui pourraient l'être, à terme, se regroupent rapidement. « *Nous vous proposons la création d'une Association de protection des intérêts des Ennevelinois* », expliquent les initiateurs du projet qui souhaitent faire de nouvelles propositions à la préfecture aux côtés de la municipalité et de l'association SOS Marque. •

> Contacts : Régis Warocquier, 46, rue J.-Ferry ; Anne Seillé-Moreaux, 1, chemin du Fourneau, ou Gauthier Dumoulin, 22, rue P.-et-M.-Curie.

